

Acoustique intérieure en écoconstruction

Une acoustique non-maîtrisée, une réverbération trop importante... Dans de nombreux cas, une stratégie simple, des calculs aisément réalisables et des outils à la portée de tous permettent de mettre en œuvre des solutions. Tel est l'objectif de cette formation, également orientée vers l'emploi de matériaux biosourcés.

PUBLIC

Maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, AMO, architectes, bureaux d'études, bureaux de contrôle, OPC, ingénieur-es, artisan-es

INFORMATIONS

Durée

2 demi-journées

Lieu

En distanciel

Tarif

440€ TTC

FORMATEUR

Jean-Louis BEAUMIER

Ingénieur, conseiller et formateur en acoustique de l'écoconstruction

EN SAVOIR PLUS

Objectifs

- Comprendre les grands principes du traitement intérieur des locaux
- Identifier les projets qui imposent le recours au bureau d'études acoustiques
- Connaître les bases de la réglementation dans ce domaine
- Connaître les matériaux employés en correction acoustique et particulièrement les biosourcés
- Etre capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions simples en privilégiant les matériaux biosourcés

Programme

Demi-journée 1

Différence entre correction acoustique et isolation acoustique

Les types de situations acoustiques et les possibilités d'action

La nature des sons : fréquence, longueur d'onde, niveau sonore

Calculer et mettre en œuvre les solutions de correction acoustique

Outils de correction acoustique

Demi-journée 2

La réglementation selon les types de locaux

Les applications pratiques : espaces tertiaires et ERP